

Rousseau Rousseau
and et la
Criticism Critique

edited by
sous la direction de

Lorraine Clark and Guy Lafrance

Pensée Libre N° 5

Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau
North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau

Ottawa 1995

LES DIALOGUES DE ROUSSEAU: PARADOXES D'UNE RÉCEPTION CRITIQUE

Rousseau Juge de Jean-Jacques, tel est le titre que portait le manuscrit remis à Boothby en avril 1776 par J.J. Rousseau. On sait qu'il contenait le Premier de trois dialogues, publié posthument en 1780 à Londres¹. Les deux autres ne parurent, sur la base du manuscrit remis à Moultoy, qu'en 1782 à Genève, les trois dialogues formant le tome XI de la *Collection complète des Oeuvres de J.-J. Rousseau*². Il fallut attendre 1959 et le premier volume de l'édition des *Oeuvres complètes* dans la Pléiade pour disposer d'une édition critique et voir rétablis certains passages retranchés par Moultoy en 1782. Enfin, en 1990 paraissait, constituant le premier volume des *Collected Writings of Rousseau* sous la direction de Roger Masters et Christopher Kelly³, la première traduction intégrale en anglais des *Dialogues*.

On sait que c'est à l'occasion d'une requête de Marc-Michel Rey, son éditeur hollandais, que Rousseau conçut le projet des *Confessions*: Rey désirait une vie de Rousseau qu'il pût imprimer en tête de ses oeuvres. Or, voici que récemment, ce qui vient en tête d'une collection des oeuvres de Rousseau, ce sont les *Dialogues*. Il y a là un symptôme, quand bien même des considérations commerciales auraient pesé sur la décision. L'édition savante était passée d'un principe d'ordonnement chronologique (suivi par la majorité des éditions d'*Oeuvres Complètes* jusqu'en 1959), à un principe thématique (la Pléiade) qui recueillait les *Dialogues* dans un premier volume de textes autobiographiques et sanctionnait ainsi la partition du corpus

¹On en peut consulter la description dans la notice bibliographique établie pour l'édition (sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond) dans les *Oeuvres complètes*, bibliothèque de la Pléiade, t. I: *Les confessions et autres textes autobiographiques*, Paris, Gallimard, 1959: p. 1901-1905.

²Voir aussi la notice de B. Gagnebin. Le sous-titre du tome ("Tome onzième contenant la seconde Partie des Mémoires, ou Rousseau Juge de Jean-Jacques, en trois Dialogues") semble indiquer que les éditeurs d'alors (Du Peyrou et Moultoy) voient dans les *Dialogues* la suite du projet des *Confessions*. Celles-ci annonçaient en effet leur suite, que Rousseau ne donna pas.

³*Rousseau Judge of Jean-Jacques: Dialogues*, Hanover and London: UP of New England, 1990.

rousseauiste entre littérature, oeuvres intimes et théorie. L'ultime mutation n'est pas la moins surprenante: le texte des *Dialogues*, dont jusqu'à présent la fortune critique a été infiniment moindre que celle de n'importe quelle autre oeuvre de l'auteur, se voit être l'objet d'une évaluation renouvelée qui tend à le présenter comme une clef du système de Rousseau. Les *Dialogues* se retrouvent en fonction du mode d'emploi du système, en position d'extériorité par rapport à celui-ci, et d'extériorité surplombante: position que dans leur Introduction⁴, les éditeurs argumentent et justifient.

On discerne dans leur lecture l'aboutissement d'une révolution critique qui me semble avoir été inaugurée par le texte que Foucault appendait en 1962 à la première et à ce jour unique édition séparée des *Dialogues*⁵. A la faveur de cette révolution, le texte le plus négligé, le plus intraitable se retrouve placé en position déterminante pour l'interprétation de l'oeuvre.

Si les *Dialogues* n'ont pas fait l'objet, jusqu'à récemment, d'une interprétation globale, les critiques n'ont cessé d'y faire référence: certains pour y trouver la preuve de la folie de Rousseau (c'est l'école, infiniment florissante -vers la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle en particulier- des évaluations pathologiques) et, accessoirement, des raisons de disqualifier sa philosophie politique (de Burke à Taine, à Maurras et au delà⁶), d'autres pour y trouver la

⁴"The *Dialogues* can appear as a necessary prelude to Rousseau's system that, if it is successful, predisposes the reader to approach the system with an open mind. As such the *Dialogues* is external to the system; as the precondition of - or advertisement for - the system, it would not be a part of the system itself" (*ibid.*, pp.xxi-xxii). Cette introduction a fait l'objet d'une publication séparée in *Interpretation: Journal of Political Philosophy* 17 (2), 1989, p.238-253.

⁵Introduction, *Rousseau Juge de Jean Jacques: Dialogues*, Paris, Armand Colin, 1962, p. VII-XXIV. Le texte reproduit celui de la Pléiade de 1959.

⁶Citons par exemple le Procureur Louis Proal, auteur d'une véritable somme sur *La Psychologie de Jean-Jacques*, Paris, Alcan, 1923 (nouvelle ed. 1930), p.238: "La véritable cause des sentiments révolutionnaires de Rousseau était dans sa sensibilité morbide, qui lui faussait le jugement et le mettait en fureur contre ceux qu'il rendait responsables de la misère des pauvres."

confirmation de l'existence d'un système de la pensée de Rousseau (et l'on voit ressurgir sans cesse, de Lanson à Cassirer, à Goldschmidt, le même passage extrait du discours tenu par le personnage du Français dans le troisième des *Dialogues*⁷).

Mais les tenants de l'unité de la pensée de Rousseau, s'ils trouvent dans les *Dialogues* un pré-texte à la lecture systématique, opèrent le plus souvent, et dans le but d'écarter le spectre des fameuses contradictions soulevées par les adversaires de Rousseau, une réduction du corpus d'oeuvres sujettes à la lecture philosophique. Ainsi Leo Strauss (invoqué par Goldschmidt):

"[oppose] le caractère onirique de la contemplation solitaire de Rousseau à la vigilance de sa contemplation philosophique"⁸.

Rêveries du promeneur solitaire ou cauchemar du complot des *Dialogues*, il en va de même; citons ici Christopher Kelly:

"la tentative de ressaisir la pensée de Rousseau comme objet d'étude amène une séparation entre les oeuvres autobiographiques en lesquelles ces divisions internes sont manifestées et les oeuvres plus évidemment théoriques en lesquelles elles sont réduites au silence si ce n'est absentes"⁹.

Or, dans la série des oeuvres exclues de la lecture

⁷Ce discours se trouve aux pages 933-937 dans la Pléiade. Gustave Lanson, "L'Unité de la pensée de Jean Jacques Rousseau", *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* VIII (6), 1912. Ernest Cassirer, "L'Unité dans l'oeuvre de Rousseau", *Bulletin de la Société Française de Philosophie*, XXXII, 1932. Cet article, réédité dans *Pensée de Rousseau*, Paris, Seuil, 1984: p.41-65, reprenait la substance d'un autre, paru originellement en allemand, "Das Problem Jean-Jacques Rousseau", *Archiv für Geschichte der Philosophie*, XLI, 1932, et tardivement traduit en français *Le problème Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Hachette, 1987, avec une préface de Jean Starobinski. Victor Goldschmidt, *Anthropologie et politique: les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1974.

⁸*Op. cit.*, p.123. V. Goldschmidt cite ici L. Strauss, *Droit naturel et Histoire*, Paris, 1954: p. 302.

⁹C. Kelly, *Rousseau's Exemplary Life: The "Confessions" As Political Philosophy*, Ithaca, N.Y. Cornell UP, 1987: p.24. [C'est nous qui traduisons].

philosophique, la plus violemment et la plus radicalement réjetée, ce sont les *Dialogues*. Citons Victor Goldschmidt:

"Quant aux *Dialogues*, on peut se demander s'il est d'une saine exégèse de se prévaloir d'un écrit apologétique, datant de 1772-76, pour commenter un ouvrage philosophique rédigé en 1753-54 (...) Que les persécutions, réelles ou imaginaires (...) aient amené Rousseau à se projeter dans l'homme de la nature, à transformer une distinction philosophique en un affrontement vécu, rien n'est plus certain"¹⁰.

Ou encore Alexis Philonenko: pour l'historien de la philosophie, "on pourrait même souhaiter que l'écrit juridique [c'est ainsi qu'il appelle les *Dialogues*] n'ait jamais vu le jour" et quant "à savoir ce que les *Dialogues* apportent à titre de complément essentiel aux *Confessions*", la réponse est: rien de nouveau¹¹.

L'alternative à la réduction méthodologique du corpus est la réduction psychologique des contradictions, leur explication par la pathologie. S'il reste encore à conduire un recensement exhaustif des articles, thèses, ouvrages de médecine, psychiatrie ou psychopathologie consacrés ou touchant au cas Jean-Jacques Rousseau¹², on peut sans

¹⁰Goldschmidt, *op.cit.*, p.123-24.

¹¹A. Philonenko, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, t.3: *Apothéose du désespoir*, Paris, Vrin, 1984, chap. XI, 90.

¹²Celle dressée par J. Starobinski, dans son article "Sur la maladie de Rousseau" initialement paru dans *Yale French Studies* 28 (1962) et repris dans *La Transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1971, p.430-444, bien qu'étendue, elle est loin d'être complète. Celle proposée par Ellrich dans la revue *American Imago* 31 (1974), est très partielle. Un ouvrage récent de Claude Wacjman, *Fous de Rousseau: le cas Rousseau dans l'histoire de la psychopathologie* [Paris: L'Harmattan, 1992] semblait promettre une enquête exhaustive. Ce n'est malheureusement pas le cas: le choix d'une approche "thématique" et non chronologique amène à des répétitions, et des oublis. Pas de traces par exemple dans le corpus, de l'ouvrage crucial de P.J. Moegius (traducteur allemand de Magnan), *Rousseaus Krankheitsgeschichte* [Leipzig: Vogel, 1888], qui pourtant prononce, le premier(?), le diagnostic de paranoïa. Par ailleurs, si Wacjman dégage bien l'évolution des entités nosologiques et remplit bien son projet d'une histoire de la psychopathologie, il n'éclaire pas la spécificité du cas Rousseau dans une telle histoire, et les effets critiques de la vulgarisation d'un savoir psychiatrique (discernables dans

peine distinguer avec Jean Starobinski dans cette lignée pathographique deux tendances:

"Toute [la] personne est déconsidérée, c'est un génie morbide, son oeuvre est viciée de part en part, corrompue dans sa source même. On veut bien qu'elle soit intéressante à titre de symptôme (...) Voici l'autre plaidoyer: la maladie (...) n'occupe pas cette position centrale et première: elle est une plaie surajoutée, une ombre accidentelle"¹³.

Il est courant de s'étonner de ce que les exégèses de la philosophie kantienne ou hegelienne tourment rarement à la discussion de la personnalité de ces philosophes: il y aurait un privilège pathologique de Rousseau (partagé par Nietzsche). Cet étonnement demande à être relativisé. Rousseau n'est pas le seul à faire l'objet des enquêtes d'aliénistes et de psychiatres: tout au long du XIX^e siècle la question de la proximité du génie et de la folie est une question d'anthropologie générale. Qu'on relise le livre de Cesare Lombroso, *L'Homme de génie* (trad. fr. 1889), sur les planches duquel voisinent les cerveaux de fous et de savants: Rousseau y paraît au même titre que Cuvier, Gauss, Vico et bien d'autres.

L'étonnant n'est pas le privilège pathologique de Rousseau, mais la constance de celui-ci, du dix-huitième siècle à nos jours. Nous proposons que ce privilège, et sa continuité, ne tiennent pas tant à la pathologie de Rousseau sujet empirique qu'à l'existence d'un texte, les *Dialogues*. Rousseau, sujet empirique peut être fou, ses *Confessions* peuvent être lues comme document psychiatrique, cela n'engage pas nécessairement la rationalité de sa philosophie. Le sujet de l'autobiographie peut être fou et faire le récit de ses maux. Mais les *Dialogues* emportent la décision: ne tentent-ils pas de constituer le lien de l'homme et de l'oeuvre? Si les commentateurs, médicaux ou profanes, qui s'adonnent à l'étude du cas Rousseau vont chercher dans ses *Confessions* et dans sa *Correspondance* les éléments d'une étiologie et d'une histoire pathologique, c'est dans les *Dialogues* qu'ils voient la marque ultime et la confirmation du diagnostic psychiatrique qui doit accommoder deux faits spécifiques à ce texte: l'extravagance

des études telle celle de F. Brunetière, "La folie de J.-J. Rousseau", *Revue des Deux mondes*, 1er Février 1890) que Wacjman ne considère pas. Rousseau et sa folie sont encore une fois prétextes.

¹³Starobinski, *op.cit.*, p. 435.

d'un supposé dédoublement de personnalité qu'annoncerait son titre, et l'insistance rationnelle, logique de sa méthode. *Les Mémoires* de Bachaumont au moment de la première parution du texte (1780) soulignaient déjà cet aspect spécifique et paradoxal :

"Dialogue fort long où il y a peu de faits, où l'on remarque une imagination noire, exaltée jusqu'au délire et en même temps une dialectique de la tête la mieux organisée et la plus froide"¹⁴.

Ou encore Meister dans la *Correspondance littéraire* de Juillet 1780:

"On ne peut douter qu'en écrivant ceci, Rousseau ne fût parfaitement fou; et il ne paraît pas moins certain qu'il n'y a que Rousseau dans le monde qui ait pu l'écrire. Quelles inexplicables disparates! (...) A quoi tient donc le système de nos idées? Comment au même instant la sagesse et la folie (...) peuvent-ils occuper ainsi le même cerveau"¹⁵.

Les *Dialogues* sont donc perçus, dès leur parution, comme le lieu exact de ce paradoxe de la raison et du délire. Rousseau est fou: Voltaire n'a cessé de le répéter dans sa correspondance¹⁶, l'affaire Hume l'a confirmé.

¹⁴*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours; ou journal d'un observateur*, Londres, John Adamson, 1781, 15: p.315.

¹⁵*Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, Paris, Garnier, 1880, XII, 409.

¹⁶"Fou", "archifou", "monstre fou", "fou méchant", "fou dangereux", "maître fou" sont quelques uns des termes récurrents, avec les accusations de cynisme ("bâtard de Diogène"). Ce vocabulaire semble être apparu à la suite de la fameuse lettre que Rousseau lui écrivit le 17 juin 1760 ("Je vous hais..."). Les mêmes termes se retrouveront dans les pamphlets: ainsi dans la Quatrième des *Lettres de M. de Voltaire sur la Nouvelle Héloïse* (1761), "C'est un pauvre fou qui n'est pas si méchant qu'on croît (...) Il faut pardonner à un homme qui a le cerveau blessé (...)"; Dans le *Sentiment des Citoyens* (1764), "On a pitié d'un fou. La démence ne peut plus servir d'excuse quand elle fait commettre des crimes (...)". Voir aussi les attaques plus proprement politiques (mais couchées toujours en termes de folie, de démence ou d'extravagance) contenues dans *Le Siècle de Louis XV*, tome IV, chapitre XXXIX (1768 et réédition 1769), ou encore les *Questions sur l'Encyclopédie*, tome VIII, article "Homme" (1770-72). Sur Voltaire et Rousseau, cf. l'ouvrage de Henri Gouhier, *Rousseau et Voltaire, Portraits dans deux miroirs*, Paris,

Mais ce n'est que dans les *Dialogues* qu'apparaît aux lecteurs la possibilité, monstrueuse, de philosopher follement (ce n'est pas par hasard que Meister emploie le terme technique de "dialectique": il s'agit bien là de philosophie). Et les pathographes (médecins ou critiques) des siècles suivants ne feront que poursuivre cette intuition. Maxime du Camp à propos de la folie de Nerval a cette phrase:

"Tout aliéniste qui voudra connaître le mode de production des phénomènes morbides dont le cerveau des fous est travaillé devra lire [*Aurélia*] (...) J'ai lu plus d'un livre par lequel le mystère de la folie peut-être pénétré (...)"

Ce sont alors les *Dialogues* qu'il cite et non pas les *Confessions*¹⁷. Brunetière, dans son article sur "La folie de J.-J. Rousseau"¹⁸, distingue également entre les *Confessions* où la folie est "invisible et présente" et les *Dialogues*, qui

"tout au contraire des *Rêveries* (...) doivent être, eux, rapportés au paroxysme de la folie de Rousseau. Ils sonnent la fêlure (...) et ce qui est plus extraordinaire qu'eux-mêmes c'est qu'un homme en soit revenu. [sous-entendu pour écrire les *Rêveries*]"

On pourrait multiplier les exemples, j'en citerai encore deux. Emmanuel Régis¹⁹, convaincu de "l'utilité de la collaboration de

Vrin, 1983.

¹⁷M. du Camp, *Souvenirs littéraires*, rééd. partielle, Paris, Balland, 1984, p. 198.

¹⁸Brunetière, *Art cité*, repris dans ses *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature Française*, 6ème édition, 4ème série, Paris, Hachette, 1911, p.350.

¹⁹E. Régis, "La Phase de présénilité chez J.-J. Rousseau", *L'Encéphale*, no. supplémentaire, août 1907, Actes du Congrès de Genève-Lausanne: pp. 246-250. Le professeur Régis n'a pas consacré moins de huit articles au cas Rousseau, dont une fort longue "Etude médiale sur J.-J. Rousseau" parue en 6 livraisons échelonnées dans *La chronique médicale* nos 3,5,6,7,12,13 (1900). Le rédacteur en chef de cette revue n'était autre que le Docteur Cabanès, auteur lui aussi d'une étude sur "Le cas pathologique de Rousseau" parue dans son ouvrage *Le Cabinet secret de l'histoire* [Paris: Charles, 1898] 3ème série: pp.41-158. On doit aussi au Dr. Régis, Professeur de Psychiatrie à l'Université de Bordeaux, la direction de la thèse

lettrés, d'érudits et de psychiatres, lorsqu'il s'agit d'éclairer l'histoire des grands hommes et celle de leurs oeuvres, qui ne saurait en être séparée," voit, dans les *Dialogues*, "le plus psychopathique" des écrits de Rousseau, écrit à l'époque du "point culminant de son délire de persécution mélancolique", lequel s'adoucit, s'apaise ensuite comme "en témoignent les *Rêveries*", écrites durant la "phase de présénilité" que Régis discerne dans les deux dernières années de la vie de Rousseau. Enfin, soulignant ce paradoxe de raison et de folie incarné dans les *Dialogues*, le livre de Sérieux et Capgras sur *Les Folies raisonnantes et le délire d'interprétation*²⁰.

Ces deux derniers exemples ont leur importance. Le concept de folie raisonnante est l'un des avatars nosologiques de celui de paranoïa, que Starobinski appliquera à Rousseau dans la première édition de son étude classique²¹. Et si dans une édition ultérieure de

de médecine du Dr. Georges Sibiril sur le même sujet: *Histoire médicale de J.-J. Rousseau*, Thèse de médecine, Bordeaux, 1899-1900, ns.62.

²⁰Paris, Alcan, 1909.

²¹C'est un diagnostic que l'on retrouve dans la littérature psychanalytique d'inspiration notamment lacanienne. J. Lacan lui-même dans sa thèse de 1932, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité* [Paris: Seuil, 1980] mentionne en passant "un paranoïaque de génie", Jean-Jacques Rousseau et dans l'un de ses *Premiers écrits sur la paranoïa*, attribue à celle de Rousseau "la fascination qu'il exerça sur son siècle par sa personne et par son style". Octave Mannoni, à propos du Président Schreber a cette comparaison, qui mériterait un commentaire: "...ce D.P. Schreber qui se présente tout comme Jean-Jacques Rousseau, cet autre paranoïaque, un livre à la main, pour nous dire: Lisez et jugez-moi. Mais Schreber en juriste professionnel (qui ne s'appelle pas Daniel en vain) sait qu'on ne peut obtenir de jugement qu'à condition d'avoir des juges et une requête à présenter qui soit de leur compétence. En cela, mais en cela seulement, il délirait moins que Rousseau", "Schreber als Schreiber, Schreber comme écrivain", in *Clés pour l'imaginaire ou l'autre scène* [Paris: Seuil, coll. Le champ freudien, 1969], p.86. L'allusion n'est pas claire: s'agit-il des *Confessions* ou des *Dialogues*? Dans les deux cas, Rousseau se présente, livre en main, et demande à être lu et jugé. Il n'ignore pas qu'il faille des juges pour être jugé: Foucault a bien montré comment les *Dialogues* sont une requête non pas en justice mais de justice. D'ailleurs, quel juge plus universellement compétent, peut requérir (en appel du déni de justice des hommes), que celui qui préside au Jugement Dernier?

La Transparence et l'obstacle, l'auteur revient sur la pertinence de tels diagnostics²² et définit son projet en réaction contre une psychologie réductrice, causaliste et dissociative, comme une tentative de déplacer le problème et "nous demander ce que la maladie fut pour la conscience même de Rousseau"²³, il ne s'en inscrit pas moins dans une lignée ininterrompue. C'est ce que constate Claude Waczman:

"Starobinski parlant de la "paranoïa des dernières années" estime que (...) "Jean-Jacques n'invente rien: il ne se trompe pas sur les faits, mais sur leur signification". Cette explication est déjà celle des aliénistes et des psychiatres qui se penchent sur l'étude des distorsions de la réalité perçue par Rousseau. Ce qui est spécifique du raisonnement [de Starobinski], c'est la prise en compte de la dimension inconsciente"²⁴.

Car il semble bien y avoir solution de continuité entre les travaux des aliénistes, neurologues et psychiatres positivistes du tournant du siècle et les tentatives de psychanalyse littéraire qui se font jour en France dès la fondation, en 1926, de la Société psychanalytique de Paris²⁵; continuité qui transparaît dans l'étude qu'offre Claude Waczman des généalogies nosologiques, et ce, malgré les précautions qu'il prend

²²"Tant d'opinions et de diagnostics divers pourraient fort bien nous instruire sur l'évolution des idées médicales de 1800 à nos jours; en revanche notre intelligence de Rousseau ne s'en trouve guère avancée", Starobinski, *op. cit.* p. 437.

²³*Ibid.*, p.438.

²⁴Waczman, *op. cit.*, p.170. Sa citation est tirée de l'article de Starobinski datant de 1960 "Jean-Jacques Rousseau et le péril de la réflexion", recueilli in *L'Oeil vivant*, Paris, Gallimard, 1961, nouvelle éd. 1979, p. 94.

²⁵Quelques évidences anecdotiques mais qui nous paraissent significatives: le premier exposé important des théories freudiennes en France est un article paru en 1913 dans *L'Encéphale*, sous la plume du même Emmanuel Régis et de son disciple Angelo Hesnard ("La Doctrine de Freud et de son Ecole"), ce dernier, fondateur avec d'autres, de la S.P.P.. Le premier numéro (1927) de son organe, la *Revue Française de psychanalyse* contiendra une "Etude sur J.-J. Rousseau" par René Laforgue, étude reprise et prolongée dans le chapitre IX de son ouvrage de 1939, *Psychopathologie de l'échec* [Paris: Payot, nouv. éd. revue, 1950]: pp.97-120.

pour dégager une spécificité de la psychanalyse²⁶ par rapport aux divers courants de la psychiatrie, de l'aliénisme et de la médecine. Et lorsque Starobinski propose une lecture globale de l'oeuvre de Rousseau, abordant les *Dialogues*, il en revient sans doute, ainsi que le signale Jacques Derrida²⁷, à une conception très classique du pathologique comme "excès". Citons Starobinski:

"dans la perspective d'une analyse globale, il apparaîtra que certaines conduites premières constituent à la fois la source de la pensée spéculative de Rousseau, et la source de sa folie. Mais ces conduites, à l'origine, ne sont pas morbides par elle-mêmes. C'est seulement parce qu'elles vont à l'excès et à la rupture, que la maladie se déclare et se développe"²⁸.

Ironie majeure: qu'il s'agisse d'opérations de réduction psychologique ou de réduction philosophique, les critiques qui trouvent dans les *Dialogues*, l'indice du système ou l'indice de la folie sont contraints d'aller chercher ailleurs que dans ceux-ci les éléments de leur interprétation. Se veut-elle philosophique, dans les textes indubitablement théoriques; psychopathologique, dans les écrits proprement autobiographiques et la correspondance.

Ultime paradoxe: les études florissantes depuis 20 ans du genre de l'autobiographie n'ont pas trouvé dans les *Dialogues* un terrain aussi favorable à leurs enquêtes que dans les *Confessions* où même dans les *Rêveries*. Dans la seule monographie consacrée à ce jour aux *Dialogues*, James Jones cherche à justifier l'inclusion de ceux-ci dans la problématique de genre. L'accumulation des définitions qu'il recense, de Roy Pascal à James Olney, à Philippe Lejeune, dissimule mal l'excentricité des *Dialogues*. Citant la définition de Lejeune: "récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie

²⁶"Rousseau demeure un cas d'application théorique mais il devient surtout un sujet de réflexion théorique que la clinique enrichit. (...) Le cas est relégué au profit du sujet et c'est l'homme Rousseau ou son oeuvre que l'on cherche à comprendre, beaucoup plus que son comportement...", Wacjman, *op. cit.*, p.145. le distinguo est subtil entre sujet, homme, oeuvre et cas.

²⁷J. Derrida, *De la Grammatologie*, Paris, Minuit, 1967, p. 218-19, note 6.

²⁸Starobinski, *op. cit.*, p. 242.

individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité", James Jones conclut que "les *Dialogues*, remplissent ces termes et peuvent être qualifiés de texte autobiographique par excellence"²⁹.

Passent inaperçus: le fait que les *Dialogues* ne sont pas un récit, qu'on y trouve peu de faits et que l'accent n'est pas mis sur la vie individuelle de son auteur. Plus généralement, la condition formelle que met Philippe Lejeune à l'autobiographie, à savoir l'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage est radicalement mise en cause par les stratégies rhétoriques et poétiques des *Dialogues*³⁰. De là, sans doute le recours successif de Jones à diverses définitions que les *Dialogues*, selon lui, illustrent toutes:

"Le sujet annoncé par le titre est bien Rousseau et rien d'autre (...) le texte est bien né d'un moment de crise et tente bien de constituer un témoignage justificatif et explicatif de son auteur".

Or, les *Dialogues* défient la définition canonique proposée par Lejeune, canonique en ce qu'elle établit et délimite un corpus d'autobiographies. Et les *Dialogues* la défient sans doute pour une raison très forte: si Lejeune fonde sa définition sur un modèle originaire qui est celui des *Confessions* du même Rousseau, alors, les *Dialogues* qui leur succèdent, ne leur font pas pour autant suite, ni ne les répètent. Le texte écrit en réponse à l'échec du projet autobiographique des *Confessions* peut-il être justifiable d'une définition modelée sur ce projet? La réponse de Foucault (réponse par avance, puisque sa préface précède de loin les travaux de Lejeune), Foucault qu'invoque Jones à l'origine de son livre, était claire déjà: les *Dialogues* "sont des anti-*Confessions*"³¹.

On assiste depuis quelques années à une multiplication des

²⁹James F. Jones, Jr, *Rousseau's Dialogues: An Interpretive Essay*, Genève, Droz, 1991, chap. I, section 2, p.39-51. [C'est nous qui traduisons].

³⁰Le recours au dialogue, forme originaire de la philosophie (R. Masters et C. Kelly ont bien mis en évidence les échos platoniciens de ce texte), l'interrogation logique sur le sujet du nom propre font des *Dialogues* bien autre chose qu'une autobiographie: une tentative radicale de fonder philosophiquement ce que celle-ci présuppose, le concept même d'identité.

³¹Introduction, *Op. cit.*, p.vii.

essais d'approche³² des *Dialogues*, dont la récente traduction en anglais et la place qu'elle leur procure au sein du corpus des oeuvres de Rousseau est la manifestation la plus évidente. Cette floraison, il faut la faire remonter, me semble-t-il, à l'Introduction de Foucault de 1962, texte crucial en ce qu'il réinscrit les *Dialogues* dans le corpus philosophique de Rousseau ("Les *Dialogues*, texte autobiographique, ont au fond la structure des grands textes théoriques"³³). S'achevant sur un dialogue que mime formellement les *Dialogues* et réaffirment une des conclusions centrales de *L'Histoire de la folie* ("l'oeuvre par définition est non-folie"³⁴), cette Introduction lève, stratégiquement, l'hypothèque que la folie faisait peser sur l'interprétation³⁵. Foucault y établit une barrière entre la folie du sujet empirique Rousseau et son texte, et il l'établit doublement: signifiée dans le dialogue final, elle est aussi manifestée par la discontinuité entre le commentaire que forme le corps de l'Introduction (où la question de la folie n'apparaît en rien), et le dialogue mimétique final (qui la renvoie aux limbes de l'inanité psychologique).

Il faudrait revenir sur la place qu'occupe dans l'oeuvre de Michel Foucault cette préface aux *Dialogues*. Il y déchiffre une opposition paradigmatique entre un système Surveillance-Signes et un système Jugement-Supplice, opposition où l'on ne peut manquer d'entendre les accents de livres ultérieurs³⁶. Presque contemporaine du grand ouvrage sur *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) et sa remise en question de l'extériorité de la déraison par rapport à la raison (est-il si étonnant d'ailleurs, qu'à sa suite Foucault se soit attaqué au texte où par excellence se nouait leur paradoxe, à savoir les *Dialogues*?) en généralise certains points. La dernière section du "Cercle anthropologique" (dernier chapitre de la

³²Cf. la section II, A, de la bibliographie que donne J. Jones Jr., *op.cit.*, p.197-198. Elle ne compte pas moins de 27 références concernant les *Dialogues* entre 1962 et 1985.

³³Introduction, p.xv.

³⁴*Ibid.*, p. xxiii.

³⁵Dernière réplique du dialogue: "Ceci est une question de psychologie. Non la mienne, par conséquent", *ibid.*, p.xxiv.

³⁶*Surveiller et punir*, 1975; *Les mots et les choses*, 1966.

dernière partie de l'ouvrage) articulait en effet une rupture historique:

"La folie du Tasse, la mélancolie de Swift, le délire de Rousseau appartenaient à leurs oeuvres, tout comme ces oeuvres mêmes leur appartenaient. (...) langage et délire s'entrelaçaient. (...) La folie de l'écrivain, c'était, pour les autres, la chance de voir naître, renaître sans cesse, dans les découragements de la répétition et de la maladie, la vérité de l'oeuvre. La folie de Nietzsche, la folie de Van Gogh ou celle d'Artaud, appartiennent à leur oeuvre, ni plus ni moins profondément peut-être, mais sur un tout autre monde [sic]. (...) Entre la folie et l'oeuvre, il n'y a pas eu accommodement (...) ni communication des langages; leur affrontement est bien plus périlleux qu'autrefois (...). La folie d'Artaud ne se glisse pas dans les interstices de l'oeuvre; elle est précisément *l'absence d'oeuvre*, la présence ressassée de cette absence, son vide central éprouvé et mesuré dans toutes ses dimensions qui ne finissent point. (...) La folie n'est plus l'espace d'indécision où risquait de transparaître la vérité originaire de l'oeuvre, mais la décision à partir de laquelle irrévocablement elle cesse, et surplombe, pour toujours, l'histoire"³⁷. La préface de 1962 réinscrit le même thème, mais la coupure historique en est effacée.

"C'est un alliage de mots, et bien barbare, que celui, si fréquent (si élogieux de nos jours), qui associe oeuvre et délire; une oeuvre ne peut avoir son lieu dans le délire; il se peut seulement que le langage, qui du fond de lui-même la rend possible, l'oeuvre, de plus, à l'espace empirique de la folie (...)"³⁸.

Or, cette lecture qui veut rendre au texte de Rousseau sa lisibilité en le débarrassant des parasitages psycho-biographiques, s'applique à un texte, les *Dialogues*, dont le projet le plus affirmé est de rétablir la vraie figure de l'auteur et de son oeuvre par l'identification de l'un à l'autre. Ainsi, Foucault disjoint ce que les *Dialogues* méthodiquement et dialectiquement tentent d'unir. Mieux encore, si Rousseau est bien emblématique de ce mouvement que

³⁷*Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961, réédition *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, p.554-556.

³⁸Introduction, p. xxiii. On sait que Foucault éprouva le besoin de préciser ce qu'il entendait par absence d'oeuvre, cf. l'article "La Folie, l'absence d'oeuvre", *La Table ronde*, mai 1964, reprise en appendice I de la réédition de 1972 de *l'Histoire de la folie*, op.cit.: p.575-582.

déchiffre Foucault³⁹, et par lequel "le concept d'auteur comme personne réelle, c'est à dire sujet pensant et moralement actif, responsable du texte, émerge en Occident à la fin du XVIII^e siècle" et "par lequel les livres et les discours commencèrent d'avoir réellement des auteurs", et que cette origine se trouve scellée dans les *Dialogues*, Foucault lit Rousseau contre lui-même, et déliant oeuvre et folie, défait l'oeuvre elle-même. Le paradoxe s'achève en aporie.

Anne F. Garreta
Princeton University

³⁹"Qu'est-ce qu'un auteur?", *Bulletin de la Société Française de philosophie*, LXIII (3), 1969.